

## **Rapport annuel du Président central**

### **1 Activités au sein de la Fédération**

L'année passée, le bureau directeur et le comité central se sont penchés en premier lieu sur les questions d'ordre financier et structurels de la Fédération. A l'exception des cantons de Glaris, Lucerne, Obwalde et Thurgovie, toutes les fédérations cantonales ont enregistré une diminution de leurs membres. Nous comptons 1374 membres en moins par rapport à l'année précédente. Mis à part l'affaiblissement politique que représente chaque perte de membres, les recettes de fr. 185'000.- prévues au budget ont été réduites de fr. 6'870.-. Face à la baisse des moyens se dresse un mur toujours plus élevé de tâches dans le domaine de l'écologie des eaux et de la pêche représentant une charge de plus en plus lourde pour la FSP. Je n'en nommerai que quelques-unes: empoisonnement sournois et continu de nos eaux par un cocktail de matières polluantes dont la composition nous échappe encore, conditions insatisfaisantes accompagnant les retenues d'eaux dans le Moyen-Pays, problème non résolu des débits d'eau résiduels dans nos régions de montagne, diminution massive des truites de rivières, etc. Cette contradiction entre les nécessités de fait et les possibilités financières nous force à revoir notre situation. La participation de tous est de rigueur si nous voulons analyser les problèmes, développer des idées et des propositions dignes d'être réalisées.

Le document "**FSP-2000 plus - Idées directrices et principes de politique future de la Fédération**", adopté à l'unanimité lors de la dernière assemblée des délégués à Zurich, est un instrument de travail précieux pour la suite de nos activités. L'organisation faîtière ne pouvant plus à elle seule remplir toutes les tâches, le bureau directeur a fait élaborer un document de travail quant à la "**répartition des tâches au sein de la FSP**". Les fédérations cantonales et les sociétés doivent connaître les tâches qui peuvent être remplies par la Fédération Suisse, lors de quels projets elles peuvent compter sur son soutien et de quels travaux elles doivent elles-mêmes se charger. Ce document sera envoyé à toutes les sociétés. Il est à l'image de notre structure et mode de fonctionnement fédéraliste.

La situation financière de notre Fédération est résumée dans le document "**Evolution des charges et des produits dès 1996 et lignes directrices d'un plan financier**" mis à disposition de tous les

présidents des sociétés et de tous les délégués. Il en ressort que les déficits futurs sont inévitables, même si les dépenses étaient bloquées à l' état actuel, déjà fortement réduites. Lors de sa séance d' automne, le comité central a dû se faire à l' idée qu' un fonctionnement satisfaisant de la Fédération ne serait garanti que moyennant une augmentation de la cotisation.

Ceci n' est toutefois pas la panacée. Faisant suite à une décision du comité central, le bureau directeur à mandaté un groupe de travail composé de MM. René Keller/SH (président), Rolf Beck/BE, Stefan Raemy/FR et Martin Peter/ZH, à procéder à une analyse de la situation actuelle et de proposer des solutions dans les domaines structurels et financiers. Je tiens à remercier nos collègues pour le travail rapide et fondé. Avant la prochaine assemblée des délégués, le comité central se penchera sur ce précieux **rapport du groupe de travail "structures et finances"** et prendra les résolutions qui s' imposent.

En plus des cinq séances du bureau directeur et des quatre réunions du comité central, une **conférence des présidents** de nos sociétés romandes fut organisée le 25 septembre à Lausanne. Je remercie Ernest Regard, président cantonal vaudois, pour son hospitalité. Mes remerciements vont aussi à mes collègues Heinz Renz, Jean Dessous l' Eglise et William Reiter qui, avec une sûreté souveraine, nous ont guidés au long des points de l' ordre du jour

## 2 **Relations avec l'extérieur**

Lors de sa dernière assemblée générale à Oslo, la **European Anglers Alliance** (EAA) a admis la Pologne et la Tchéquie en tant que nouveaux membres. Cette organisation européenne compte ainsi près de 5 millions de membres. Au cours des années à venir, son impact devrait être renforcé par la création d' un secrétariat.

Le **groupe d'Europe centrale** que je préside depuis quelques années s' est occupé des affaires suivantes: mesures à prendre contre les dommages causés par les cormorans, lutte contre les petites centrales hydrauliques, réintroduction du saumon dans tous les réseaux fluviaux importants d' Europe et coordination des examens de pêche au niveau européen.

Le **Groupe de travail pour la pêche dans les pays alpins** (ArgeFA) qui s' est réuni deux fois sous la présidence de notre membre d' honneur Hans Hirschi a dû, cette année encore, traiter des problèmes liés au cormoran et à la truite arc-en-ciel. Une résolution adressée aux ministres concernés des pays alpins et de l' UE exige la suspension du soutien apporté aux petites centrales hydrauliques au profit d' une mise en vigueur des prescriptions relatives à la protection des eaux.

Les activités du **groupe de travail "Revitalisation du Haut-Rhin"** seront présentées de manière détaillée sous le point "Eaux et environnement".

### 3 **Affaires d'importance nationale**

La FSP a été invitée à faire partie du **groupe de travail "Développement de la force hydraulique"** instaurée par l' Office fédéral de l' énergie. Ce groupe devra soumettre au Conseil Fédéral ses propositions quant à la gestion des 110 millions de francs qui seront à disposition grâce à la nouvelle loi sur la redevance en faveur du maintien et du renouvellement des centrales hydrauliques existantes. Notre chargé d' affaires s' engagera au sein de ce comité pour que ces moyens financiers ne servent non seulement à l' amortissement d' investissements non rentables, mais aussi à la renaturation des cours d' eau.

Notre Fédération suivra également très attentivement les développements issus de la libéralisation du marché de l' électricité. Outre les débats actuellement en cours sur **la loi relative au marché de l' électricité** nous devons rester très attentifs aux motions parlementaires visant à ramollir la réglementation sur les eaux résiduelles durement acquise. Nos pressentiments quant à diverses initiatives relatives à l' abolition du droit de recours conféré aux organisations de protection de l' environnement ne sont pas des meilleurs. L' abrogation de ce droit nous replongera à l' âge de pierre dans le domaine de la politique de l' environnement.

Peu avant la fin de l' année, l' ETEC nous a invités à prendre position quant au projet **dévision de l' ordonnance sur la pêche**. Les thèmes majeurs qui nous concernent sont les "appâts vivants" et les "possibilités d' introduction de truites arc-en-ciel". Pour ce qui est des appâts vivants, nos propositions sont résumées dans le projet de code éthique FSP qui sera soumis à la prochaine

assemblée des délégués. Quant au problème des truites arc-en-ciel, notre chef de ressort pour la protection des espèces s'exprimera de manière détaillée dans son rapport. Je tiens ici à vous faire part de mon étonnement, car de toute évidence, l'on persiste à interdire catégoriquement son introduction dans des canaux et autres cours d'eau qui ne sont plus aptes à héberger la truite de rivière. L'on tait le fait que les scientifiques de l'IFAEPE, tout en ayant profité de moyens financiers importants et de délais très larges, n'ont pas réussi à prouver leu théorie selon laquelle la truite arc-en-ciel menacerait la truite de rivière, selon la **maxime** "ne peut exister ce que nous refusons d'admettre".

En début d'été, après plus de deux ans de travail, nous avons enfin pu présenter à un plus large public notre **étude socio-économique "La pêche en Suisse"**. Autant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, les médias y ont prêté une très grande attention. Avec ce document, nous détenons un instrument de travail qui nous aidera à remplir nos tâches. Je tiens ici à remercier chaleureusement M. le Dr. Staub de l'OFEFP qui nous a soutenu avec largesse autant financièrement que professionnellement.

L'année dernière a débuté le **projet réseau baisse des populations piscicoles en Suisse**. Les sociétés intéressées peuvent se tenir au courant grâce au bulletin *fischnetz-info*.

Pour conclure, je tiens à remercier tous les pêcheurs et pêcheuses pour le grand travail qu'ils ont effectué en notre nom l'année dernière. Je remercie en particulier mes collègues du bureau directeur et du comité central ainsi que le chargé d'affaires, sans lesquels aucun avancement ne serait réalisé au sein de la Fédération. J'espère pouvoir encore compter sur vous au cours du prochain millénaire.

Dr. Kurt Meyer

## Le message des pêcheurs de Suisse romande

Dans son rapport annuel, notre président s' exprime à propos de la situation financière de plus en plus difficile et préoccupante que connaît notre Fédération due, notamment, à la diminution constante du nombre de ses membres. Pour faire face à la situation et en regard aux tâches importantes qui nous attendent et parmi d' autres mesures, une **augmentation de la cotisation** devient inéluctable. Les romands savent, à l' occasion, faire preuve de solidarité. Les fédérations Fribourgeoise et Vaudoise ont accepté le principe d' une augmentation substantielle de la cotisation. Elles reconnaissent le travail important fait par les organes de la FSP sur le plan fédéral et européen. Nous les en remercions. Nous regrettons, par contre, le peu d' intérêt manifesté par d' autres Fédérations cantonales latines qui rechignent encore à rejoindre nos rangs. Nous ne désespérons pas de les convaincre.

Vers mi-décembre, les Présidents des Fédérations cantonales ont reçu, par l' intermédiaire de la FSP, la détermination du Département fédéral de l' ETEC de réviser partiellement l' **Ordonnance fédérale sur la pêche** du 24 novembre 1993. L' occasion nous est donnée de réaffirmer, une fois de plus, le sentiment exprimé à maintes reprises par de nombreux pêcheurs romands. C' est de dire que l' actuelle Loi fédérale sur la pêche du 21 juin 1991 n' est pas réaliste et équitable. Elle est mauvaise par sa détermination, notamment à son article 6, qui vise, ni plus ni moins, à éliminer et faire disparaître à long terme des variétés de poissons, introduites dans les eaux de notre pays depuis des décennies, parce qu' elles sont d' origine étrangère. Ces poissons, qui figurent dans l' annexe 2 de l' OFLP sont, notamment

- le **sandre** qui s' est très bien acclimaté dans les lacs de Gruyère, Morat, Neuchâtel, ~~Et~~ et qui s' y reproduit naturellement,
- l' ombel **amaycush cristivomer** introduit dans les lacs alpins d' altitude (notamment vaudois, valaisans, bernois, tessinois, grisons) dans lesquels des exemplaires de plusieurs kilos ont été capturés. Ces poissons, immergés comme juvéniles, s' y sont parfaitement acclimatés et se reproduisent naturellement,
- la **truite arc-en-ciel** dont le domaine d' immersion doit être élargi,
- ainsi que, dans un domaine plus restreint, le **saumon de fontaine**.

De nombreuses variétés de poissons ont disparu de notre pays (8 selon la liste rouge), plusieurs dizaines d' autres sont plus ou moins menacées, protégeons les espèces introduites en Suisse qui s' y sont bien acclimatées et s' y reproduisent naturellement! Une révision de l'**Loi fédérale sur la pêche** s' impose, ensuite de quoi nous pourrions envisager une révision de l' ordonnance. Ces nouvelles dispositions devraient tendre à plus de tolérance et tenir compte de la situation actuelle, notamment de la qualité du milieu (qualité de l' eau, habitat, etc.) que nous pouvons leur offrir et qui permet leur survie, en faisant abstraction de leur origine (bannir le terme indigène), et en donnant les

moyens de reproduction à ces espèces (périodes de protection, mesures minimums, aménagements, etc.).

Un côté très encourageant est le constat que les autorités compétentes en Suisse romande se sont mises sérieusement à la tâche de rétablir le milieu aquatique en général et piscicole en particulier, de leurs cours d' eau fortement dégradés en maints endroits. Des budgets importants et pluriannuels sont réservés et déjà partiellement engagés pour attaquer les problèmes de fond au lieu de combattre uniquement les symptômes. Ainsi, des travaux et projets sont en cours pour la renaturation des cours d' eau (même les petits rus ou nants) du point de vue qualité et quantité d' eau, habitat, zones humides ou inondables. A titre d' exemple, le conseiller d' Etat genevois directement concerné s' est fortement engagé et a réussi à conclure des contrats rivières transfrontaliers avec nos voisins français avec lesquels les genevois partagent la majorité des cours d' eau. Il fait partie des hommes politiques très engagés à favoriser le développement durable dans ce domaine. Une des raisons de mettre l' accent sur la renaturation est la constatation que l' alevinage en petits poissons n' a souvent pas produit les résultats espérés et qu' il est donc nécessaire de recréer les habitats et autres conditions propices à la reproduction naturelle. Cette opinion est partagée par les milieux concernés suisses et français.

Jean Dessous l' Eglise et William Reiter

## **Shop FSP**

Le grand succès de 1998 était dû surtout à la brochure pour jeunes pêcheurs "Guide " intégrée à l' assortiment de nos articles à ce moment-là. Les sociétés en avaient commandé une grande quantité cette année-là, ce qui a fait que les pertes enregistrées en 1999 uniquement pour ce best-seller se montent à fr. 8' 000.(cf. les comptes annuels). Les autres articles se situent dans la marge de vente plus ou moins constante. Nous préparons le renouvellement et l' élargissement de notre assortiment et voulons tenter de concrétiser l' idée de *créer un article à grand succès chaque année* .

A l' occasion d' événements, d' expositions et d' assemblées, nous mettons volontiers à disposition des articles avec droit de restitution pour les invendus. Nous vous prions de profiter plus souvent de cette offre.

Ruedi Hauser

## **Information et PR**

### **1 Service de presse**

En 1999, le service de presse FSP a diffusé au total cinq communiqués de presse abordant les thèmes actuels suivants: opposition de la FSP à la version révisée de la loi sur l' aménagement du territoire (21.1.), assemblée des délégués 1999 (25.4.), publication de l' étude socioéconomique "La pêche en Suisse" (1 5.7.), assemblée des délégués de l' EAA (1 6.10.), plainte déposée auprès du Tribunal fédéral relative à la centrale hydraulique de Birsfelden (24.12.). Les communiqués ont été adressés aux agences de presse ATS et AP, envoyés directement aux médias de notre choix et publiés sur notre homepage FSP sur internet.

La **conférence de presse du 15 juillet** à Berne à l' occasion de la parution de l' étude socioéconomique fut un grand succès médiatique. Les quotidiens, dont certains leaders comme le BLICK, TAGES-ANZEIGER, NZZ, LE MATIN, 24HEURES et CORRIERE DEL TICINO, y ont consacré des articles étendus, parfois même illustrés de matériel photographique en leur possession. Les médias électroniques ont eux aussi fait écho à notre conférence. Cela confirme une nouvelle fois que la FSP est bien perçue par les médias et le public lorsqu' elle propose des informations solides. La faible présence médiatique si souvent critiquée n' est donc pas la conséquence de la mauvaise image de la FSP, mais repose sur un manque de "facts and figures" intéressants, c.à.d. de nouvelles promettant un intérêt certain.



La **homepage de la FSP** ([www.sfv-fsp.ch](http://www.sfv-fsp.ch)) est réactualisée, voire complétée chaque mois et plus souvent, si nécessaire, par les informations publiées par le Journal Suisse de la Pêche et autres. Malheureusement, les fédérations cantonales et leurs sociétés ne sont toujours pas assez présentes - seules les fédérations cantonales de Berne et d' Appenzell (AI) ont créé un lien avec leur propres sites.

L' **observation des médias** se maintient dans le cadre habituel d' une moyenne de 20 titres pour la Suisse alémanique, romande et italienne.

## 2 **Journal Suisse de la Pêche / Petri-Heil**

Sous le titre "**Journal Suisse de la Pêche - pêche**" paraît l' organe officiel de la FSP, pour la 107<sup>e</sup> année en 1999. Comme par le passé, il est partie intégrante du magazine spécialisé **Petri-Heil**. Sur un total de onze éditions, 27 pages de nouvelles fédératives ont été publiées (annonces "Shop FSP" incluses).

Comme à l' accoutumée, la collaboration avec la rédaction du **Petri-Heil** s' est déroulée de manière positive et étroite avec le rédacteur en chef **Hansjörg Dietiker** et le rédacteur **Daniel Luther**. Leur compréhension pour les préoccupations de la FSP a toujours été très large et je les en remercie. Reste le problème des étapes préliminaires à l' impression dû à un nouveau changement d' entreprise. Les difficultés sont aggravées par le fait qu' il n' existe pas de lien Online entre la rédaction FSP et les maquettistes (layout).

## 3 **Informations internes**

Le flux des **informations internes** est toujours une pierre d' achoppement. Depuis 1999, les communiqués de presse sont mis à disposition des **organes de publication** des fédérations cantonales et des sociétés de pêche dont les adresses sont connues du secrétariat FSP. Selon les désirs, ils sont transmis soit par E-mail, soit sur disquette. Ce service est sans cesse amélioré. L' on informe également les présidents cantonaux et dans certains cas les présidents des sociétés.

Toutefois, la liste d' adresses n' est toujours pas complète. La publication des nouvelles de la fédération dans les divers bulletins est très inégale. Un handicap majeur consiste en l' absence d' interlocuteurs en charge des informations dans les organes cantonaux.

Hans-Ulrich Büschi

### **Formation et perfectionnement**

2770 brochures "*Guide*" ont été vendues servant de base aux cours pour jeunes pêcheurs. Les sociétés italophones grisonnes et tessinoises disposent maintenant d' une version bilingue allemand/italien. Le classeur de formation élaboré à partir de l' ancienne brochure est épuisé. La demande limitée de quelques exemplaires annuels nous suggère que la documentation s' élabore de manière différente selon les régions et les lieux. Suite aux contraintes financières également, la réédition du classeur a été reporté à une date ultérieure. Le Shop FSP dispose du document allemand "*Der Sportfischer*" (base de l' examen allemand pour pêcheurs amateurs).

Le **cours de pêche à la mouche** à Alt St. Johann an der Thur s' est à nouveau déroulé avec succès. Un petit groupe de romands y a participé pour la première fois. Les documents relatifs au cours et le règlement du brevet pour les **instructeurs de pêche à la mouche FSP** ont été traduits en français avec l' aide de William Reiter, membre du bureau directeur. Nous sommes confiants quant à l' introduction de cours de pêche à la mouche de niveau égal en Suisse romande. Nous remercions ici Peter Fischer, notre responsable des cours.

Ruedi Hauser

### **Eaux et environnement**

Les projets suivants, d' importance nationale, ont fait l' objet de nos efforts:

#### **1 Revitalisation du Haut-Rhin**

Sous l'égide de la FSP, le groupe de travail pour la revitalisation du Haut-Rhin, reconnu en tant que ONG (Organisation Non-Gouvernementale), est engagé de manière constructive et avec succès dans divers groupes de travail traitant des projets internationaux tels que "Rhin 2000" et "Saumon 2000" (Winzeler/Zeller).

Du 10 au 12.3.1999 a eu lieu le **2e symposium international du Rhin** à Rastatt. Organisé par la CIPR (Commission internationale pour la protection du Rhin) sous le thème "Saumon 2000", l'événement a attiré de nombreux participants. Ce projet a vu le jour en 1986 à la suite de la catastrophe écologique déclenchée par le déversement de produits chimiques dans le Rhin à Bâle qui empoisonna l'eau et les poissons. Après l'accident causé par Sandoz, les ministres du Rhin avaient déclaré que le saumon migrerait à nouveau jusqu'à Bâle en l'an 2000. A l'époque, cette idée fut considérée comme utopie romantique. Certes, il n'est toujours pas là, mais nous nous trouvons sur la dernière ligne droite en ce qui concerne "Saumon 2000", comme l'écrivait dernièrement la Basler Zeitung. Les ministres du Rhin ont décidé de poursuivre au-delà de l'an 2000 et sans concessions, les programmes du développement du Rhin et de ses affluents ainsi que le programme en relation avec le saumon.

Les premiers succès dûs aux projets d'aide au saumon ont été enregistrés à la Sieg (Bas-Rhin), où les quatre barrages du bas ont été munis d'échelles à poissons. Depuis 1990, l'on a compté au moins 114 saumons ayant migré de l'Atlantique Nord en passant par le Bas-Rhin vers la Sieg où ils ont même commencé à se reproduire. Depuis 1996, la Lahn a compté un et le Saynbach 13 spécimens qui y sont retournés. Actuellement, les saumons remontent les 700 km du Rhin jusqu'au premier barrage du Haut-Rhin à Iffezheim où nos partenaires français ont dénombré 44 spécimens. Le plus grand passage européen pour poissons sera aménagé au barrage d'Iffezheim. Dès l'an 2000, il ouvrira la voie aux saumons vers la Rench en Forêt Noire et vers le système de l'Ill alsacien. A moyen terme, les poissons migrateurs devraient remonter le Rhin depuis son embouchure jusqu'à Bâle. Si, en 1885, l'on pêcha 250'000 saumons, ils seront peut-être quelques milliers à être capturés à la fin du programme d'action.

## 2 **Equilibre des matières charriées par le Haut-Rhin: un projet pilote national**

Un autre projet visant le bon équilibre du système écologique du Rhin a bien démarré (1997). Sous la direction de l' Office fédéral de l' économie des eaux et de la présidence du gouvernement de Freiburg (en B.), le bureau Schälchli, Abegg et Hunzinger ainsi que l' Université de Karlsruhe étudient la possibilité du transport de matières charriées à travers les 11 barrages des centrales hydrauliques le long du Haut-Rhin. Les premiers résultats sont positifs. Cela signifie que les matières charriées provenant des affluents tels que la Thur, la Töss, la Wutach, Ergolz, Birs et Wiese ne doivent plus être extraites à la drague à leurs embouchures, mais peuvent continuer leur chemin en aval de la rivière, ce qui profitera aux poissons frayant dans le gravier. La collaboration entre les administrations allemandes et suisses, les onze exploitants de centrales électriques et nous autres ONG se passe et avance bien. J' espère que cela ne changera pas lorsque nous passerons à l' état de la mise en pratique des mesures

### 3 **Projet "Réseau diminution de la populations piscicole Suisse"**

Ce projet qui a vu le jour en 1998 m' a préoccupé au plus haut degré en raison de la diminution des populations piscicoles observée en Suisse depuis quelques années et à cause de la santé précaire de certaines espèces. Je me demande si cette évolution critique ne signifie pas que notre exploitation rationnelle et technologique de l' eau n' a pas déjà atteint ses limites. Est-ce que l' eau nous montrerait ici son pouvoir réfléchissant ?

Le but du "Réseau poisson" peut, en quelques mots, se définir ainsi : recherche des causes de la diminution des populations et présentation de solutions globales en vue de l' élimination des causes principales. En cinq ans, nous attendons des résultats à partir de 15 projets qui représentent un total de dépenses de 5,3 million de francs. Nous avons placé la barre de nos ambitions à une hauteur vertigineuse. Mais peut-être est-ce ce défi particulier qui provoque l' enthousiasme, l' engagement et la compétence professionnelle du comité directeur (le membre ONG est notre président central) et la direction du projet.

Pour conclure, je tiens à remercier tous ceux qui dans l' intérêt des eaux ont collaboré avec nous. J' espère pouvoir continuer ce travail en commun le long de l' année à venir.

Urs Zeller

## Protection des espèces

L'année dernière a été marquée par la controverse opposant la truite de rivière à la truite arc-en-ciel. Par sa décision du 19.1.1999, l'OFEFP a rejeté la demande du canton de SGall quant à l'immersion de truites arc-en-ciel dans les cours d'eaux frontaliers de SGall et du Vorarlberg (Alpenrhein et Vieux Rhin). Cette décision se fondait sur l'absence d'une preuve légale selon laquelle une telle introduction ne menacerait ou n'altérerait pas la faune et la flore indigène.

La FSP estime que par cette décision, les autorités ont négligé de mettre au clair la confusion régnant dans la région frontalière de St-Gall et du Vorarlberg et de permettre une immersion temporaire de la truite arc-en-ciel dans le Alpenrhein jusqu'au jour où les conditions écologiques rétablies permettraient la survie des truites de rivière. La solution pragmatique proposée par le Département des finances st-gallois se justifiait même du point de vue de la protection des espèces. Selon l'étude publiée par la FSP (Signification marginale de la pression concurrentielle entre truites arc-en-ciel et truites de rivières) les recherches effectuées sur plusieurs années par l'IFAEPE **ont pas permis de conclure** que la truite arc-en-ciel menaçait la faune et la flore indigène ou que son introduction entraînerait des changements indésirables aux dépens du monde animal et végétal. Les faits présentés dans l'étude IFAEPE démontrent au contraire que la truite de rivière peut se maintenir face à la truite arc-en-ciel là où la qualité et la structure de son environnement lui sont adaptés.

Un programme d'étude spécial mandaté par la Commission gouvernementale internationale "Alpenrhein" procède actuellement sur trois tronçons à **des tests à grande échelle avec du bois mort**. Dans quelle mesure le bois mort contribue-t-il à une modification/amélioration des populations piscicoles, comment agit-il sur d'autres organismes et structures aquatiques et son immersion peut-elle représenter un moyen d'améliorer les structures à moyen terme. Les trois tronçons se situent le long du Spiersbach (Vorarlberg), au canal intérieur du Liechtenstein (FL), ainsi qu'au canal intérieur de Wardenberg. Ce dernier tronçon est à 300 m en aval de la station d'épuration de Buchs (voir aussi l'illustration ci-dessous).

Source: [http://www.fischerweb.ch/images/Ochsensand\\_.gif](http://www.fischerweb.ch/images/Ochsensand_.gif)

Les trois tronçons mesurant chacun 450 m sont divisés en trois secteurs de longueur égale et c' est dans la partie médiane, longue de 150 m environ, que l' on immerge le bois mort. Les parties supérieures et inférieures servent de tronçons de contrôle.

La première intervention consista à pêcher tous les poissons (le 4.9.1999), afin de recenser les diverses espèces séjournant dans le secteur étudié. Les poissons mesurant plus de 12 cm furent marqués d' une couleur bleue. L' on compta en tout 1470 poissons.

La FSP espère que cette expérience mène à des conclusions qui puissent servir des projets de repopulations futurs. Si les truites de rivière ne pouvaient se maintenir dans les tronçons étudiés malgré de bonnes conditions morphologiques et malgré l' absence de truites arc-en-ciel qui les concurrencent, alors preuve est faite selon nous que l' exploitation de truites de rivière est exclue pour x raisons (p.ex. qualité des eaux insuffisante) pour l' instant. Ce serait la dernière chance pour l' OFEFP de revoir son point de vue face à la truite arc-en-ciel.

Je tiens ici à remercier toutes celles et ceux qui l' année dernière m' ont soutenu dans mon travail. Malheureusement, les thèmes tels que "prédateurs de poissons", "introduction de truites arc-en-ciel" et "cocktail des eaux écologique" nous préoccupent encore pendant de nombreuses années - de

manière plus ou moins prononcée et pas simultanément je l' espère. Aussi, nous attendons des autorités qu' elles comprennent qu' il ne suffit pas d' interdire mais qu' il faut aussi agir.

Martin Peter

## **Expositions et sponsoring**

Cette année nous avons demandé aux fédérations, sociétés et autres organisations de bien vouloir nous aider à l' élaboration de concepts de diffusion de matériel et de montage du stand. Une seule exposition, double celle-ci, fut réalisée à Bâle. J' ai ainsi trouvé le temps de préparer l' an 2000 rempli de nombreux événements majeurs.

### **1 Evénements**

- Ma première activité a consisté à arranger le prêt d' aquariums de la fédération cantonale de pêche de Bâle-Ville à la société de pêcheurs amateurs d' Obwalden. Je tiens ici à remercier son président Aerni Rohrer pour la présentation réussie lors de l' exposition cantonale des trophées du 14 au 17 janvier 1999 à Sachseln.
- Lors de l' assemblée des délégués de la FSP, nous avons déroulé notre banderole et fait flotter nos drapeaux.
- Les 25 et 26 septembre 1999, notre stand a été monté pour nos amis pêcheurs zurichois dans le cadre de la "Weinländer Herbstfest". Il s' agissait de présenter les zones de pêche du Hugersee, de la Thur et du Lattenbach. Je remercie le comité d' organisation et Marcus Schmid.
- Le 10 octobre 1999 j' ai pu en tant que gourou du musée, présenter une exposition et montrer le film "saumon 1909". J' ai également tenu une conférence au sujet des témoins de ce temps, la pêche dans le Rhin ainsi que les structures de la fédération. Les frais furent couverts par les fonds étatiques des musées.
- **Foire d' automne à Bâle du 23 octobre au 1er novembre 1999** Cette immense exposition s' est déroulée dans deux halles. La police cantonale de Bâle-Ville (surveillance de la pêche) a présenté

des aquariums peuplés de poissons vivants dans le Rhin ainsi que le projet bâlois "saumon 2000". La deuxième halle a hébergé entre autres la FSP. Nous avons aussi montré la confection d' appâts, du matériel et des mouches artificielles, etc. Nous y avons également présenté notre cours de cuisine au poisson. En tout, 9 cours furent proposés à Bâle et environs qui affichèrent complet à chaque fois. Le cours de cuisine conçu pour 18 à 20 participants peut être facilement repris par d' autres organisations. L' instructeur chargé de ce cours est René Schultz à Bâle, tél. privé 061 601 14 88 et bureau 061 685 62 80.

- Du 24 au 30 novembre 1999, le stand FSP a été monté à **Reigoldswil**.

Lors de toutes ces expositions, nous avons régulièrement informé le public sur l' avancement du projet "saumon 2000".

## 2 **Musée Suisse de la Pêche**

Nous n' avons toujours pas trouvé de lieu. Je désire toutefois liquider la collection. Vente: W. Furrer, tél. 061 601 56 66.

## 3 **Perspectives**

Pour l' année à venir, nous participerons aux événements suivants:

- Pêche-Chasse-Tir à Berne du 24 au 28.2.2000
- LUGA à Lucerne du 28-4. au 7.5.2000.

## 4 **En ce qui me concerne**

Je désire remercier chaleureusement mes fidèles collaborateurs Erich Krummenacher, René Frei, René Schultz ainsi que les surveillants de la pêche de Bâle-Ville Walter Herrmann et Claude Wisson pour leur engagement lors de la Foire d' automne. Un grand merci également à nos sponsors, car sans argent, pas d' expositions. En outre, nous cherchons un successeur à mon poste puisque mon mandat expire à l' assemblée des délégués 2001.



Willy Furrer